Date de transmission de l'acte: 16/10/2026
Date de reception de l'AR: 16/10/2026
011-211101720-DE_2026_0055-DE
AGEDI

République française

DEPARTEMENT DE L'AUDE - Commune de HOMPS

Séance du jeudi 15 octobre 2026

Membres en exercice : 15

Présents : 14

Votants: 15

Secrétaire de séance: Édith ESCOURROU

Date de la convocation: 06/10/2026

quinze octobre deux mille vingt-six , l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du conseil municipal.

Présents : Hélène BENAZET - TOUZAN, Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Dominique COMBE, Édith ESCOURROU, Julien ESCOURROU, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Alda Maria PENELA, Chantal ROLLAND, Claude SANTORO

Représentés: Anne - Erell TOR représentée par Alexandre PACHOUTINSKY

Excusés:

Absents:

Objet: Demande de subventions pour la rénovation de la mairie - DE_2026_0055

Madame le maire rappelle aux conseillers municipaux leur volonté de rénover la mairie.

A l'heure actuelle, le bâtiment, même s'il est en bon état d'entretien, ne présente pas des conditions d'accueil optimales. L'espace d'accueil est exigu et non confidentiel, les bureaux sont en enfilade, aucun espace de travail n'est prévu pour les conseillers municipaux ; l'accessibilité des personnes à mobilité réduite n'est pas conforme à la réglementation actuelle ; les systèmes de chauffage sont à revoir et tous les bureaux ne sont pas rafraîchis.

La commune s'est rapprochée de l'agence technique départementale (ATD) afin de dresser un état des lieux, définir des objectifs et proposer un programme de travaux.

Les objectifs sont les suivants :

- Accueillir le public dans un bureau confidentiel,
- Créer des espaces de travail adaptés pour les agents et les élus,
- Améliorer le confort thermique,
- Rationaliser et limiter les consommations électriques,
- Mettre en conformité les locaux pour l'accueil des personnes à mobilité réduite,
- Garantir l'isolement réglementaire entre les locaux ERP et les logements situés à l'étage,
- Rénover esthétiquement les bureaux.

Date de transmission de l'acte: 16/10/2026
Date de reception de l'AR: 16/10/2026
011-211101720-DE_2026_0055-DE
AGEDI

Toutefois, si un réagencement est indispensable, le bâtiment ne connaîtra pas de modification structurelle, à l'exception de la création d'une ouverture dans la salle du conseil.

Les dépenses prévisionnelles sont présentées ci-après :

Surface de plancher rénovée 180 m² SdP

Travaux :	Montant estimé	Références	Ratios
Rénovation esthétique des locaux			
sols, peintures, plafonds....	45 000 € HT	180 m²	250 € HT/m²
Rénovation énergétique			
Multisplit réversible (tous les locaux mairie)	25 000 € HT	1 forf.	25 000 € HT/forf.
VMC double flux locaux accueil public	11 000 € HT	1 forf.	11 000 € HT/forf.
Accessibilité PMR			
Rampe bois intérieure	7 500 € HT	1 forf.	7 500 € HT/forf.
Création WC PMR	6 000 € HT	1 forf.	6 000 € HT/forf.
Travaux électriques			
dépose, remplacement appareillage, tableaux divisionnaires, luminaire LED, modifications et adaptations tableau général....	35 000 € HT	1 forf.	35 000 € HT/forf.
Travaux d'aménagement intérieur			
Etablissement degré CF avec les Tiers	27 000 € HT	1 forf.	27 000 € HT/forf.
faux-plafond décoratif et acoustique	12 500 € HT	1 forf.	12 500 € HT/forf.
Banque d'accueil avec poste de travail	10 000 € HT	1 forf.	10 000 € HT/forf.
Cloisonnement en parois vitrées	20 000 € HT	1 forf.	20 000 € HT/forf.
Travaux divers de finition	7 500 € HT	1 forf.	7 500 € HT/forf.
travaux d'aménagement extérieur			
Réaménagement complet de surface de l'espace public rue La Calino (travaux extérieurs) au droit du pignon	27 500 € HT	100 m²	275 € HT/m²
Montant prévisionnel total des travaux :	**234 000 € HT**		
ratio travaux intérieurs bâtiment SdP	*1 147 € HT/m²*		

Divers et imprévus (10%) :	**24 000 € HT**

Frais annexes :	Montant estimé	Taux	
Honoraires équipe de Maîtrise d'Œuvre (Architecte + BE)	29 000 € HT	12,0%	(Base & VISA)
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) Diagnostics règlementaires (DAAT, Plomb, Termites...) Bureau de Contrôle Coordination sécurité et protection de la santé (CSPS) Géomètre pour relevé géométrique	17 000 € HT	7,00%	
Montant total des prestations intellectuelles :	**46 000 € HT**		

Montant total des travaux et des frais annexes :	**304 000 € HT**
Montant de la TVA (20 %):	60 800 € HT
Coût d'opération :	**364 800 € TTC**

Les financements envisagés sont ceux de l'État, au travers de la dotation d'équipement aux territoires ruraux (DETR) ; de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, sur les dispositifs "rénovation énergétique des bâtiments publics" et

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Date de transmission de l'acte: 16/10/2026
Date de réception de l'AR: 16/10/2026

011-211101720-DE_2026_0055-DE
AGEDI

"accessibilité", qui sont cumulables, et du département de l'Aude sur le dispositif "bâtiments publics".

Madame le maire informe que l'assiette retenue pour les dispositifs régionaux sera restreinte :

- Pour la rénovation énergétique des bâtiments : aux dépenses strictement fléchées sur la rénovation avec preuve du gain énergétique,

- Pour l'accessibilité, aux dépenses strictement fléchées sur les aménagements à destination des personnes à mobilité réduite.

Elle propose de répartir le coût des "divers et imprévus" et "prestations immatérielles" en 3 postes : rénovation, accessibilité, réagencement.

Les assiettes prévisionnelles pour ces deux dispositifs régionaux seraient donc constituées comme suit :

- Rénovation :

Multisplit réversibles	25 000 € HT
VMC double flux	11 000 € HT
Travaux électriques	35 000 € HT
Divers et imprévus (1/3)	8 000 € HT
Prestations immatérielles (1/3)	15 330 € HT
TOTAL	**94 330 € HT**

Taux de financement du dispositif : de 10 à 15%
Financement demandé : 14 149.50€ maximum

- Accessibilité :

Rampe bois intérieur	7 500 € HT
Création WC PMR	6 000 € HT
Travaux aménagement extérieur	27 500 € HT
Divers et imprévus (1/3)	8 000 € HT
Prestations immatérielles (1/3)	15 330 € HT
TOTAL	**64 300 € HT**

Taux de financement du dispositif : 10 à 15%
Financement demandé : 9 645€ maximum

Le plan de financement proposé est le suivant :

Financeur	%	Montant

Date de transmission de l'acte: 16/10/2026
Date de reception de l'AR: 16/10/2026

011-211101720-DE_2026_0055-DE
A G E D I

État (DETR)	40%	121 600 €
Région Occitanie *(assiette différente)*	7.5%	22 800 €
Département de l'Aude	32.5%	98 800 €
Autofinancement	20%	60 800 €
TOTAL		**304 000 € HT**

Ayant ouï l'exposé, après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les dépenses de la demande des subventions pour un montant de 304000 € HT,

- **DIT** que les crédits seront ouverts à l'exercice 2027 au budget de la commune,

- **SOLLICITE** de l'État, au titre de la DETR, une subvention d'un montant de 121600 € ,

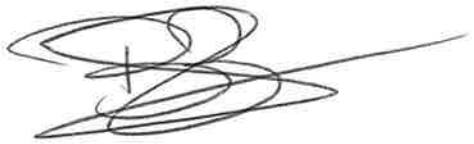
- **SOLLICITE** de la région Occitanie Pyrénées Méditerranée une subvention d'un montant de 22 800 € ,

- **SOLLICITE** du département de l'Aude une subvention d'un montant de 98800 € ,

- **AUTORISE** Madame le maire à solliciter les meilleurs financements selon le plan de financement prévisionnel ci-dessus et à signer tous les documents nécessaire à cette opération.

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré,
Madame le maire, **Béatrice BORT**



Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)